

PRO

Schweiz
Suisse
Svizzera
Svizra

Actuel



Dictature de Bruxelles



1992 (EEE) :
Aujourd'hui : **NON**

No 15 | DÉCEMBRE 2025



«Le paquet d'accords avec l'UE modifie fondamentalement notre Constitution fédérale et notre démocratie !»

Page 3



NON au paquet de traités avec l'UE – Pour une Suisse libre et indépendante

Page 4



« Si l'accord était accepté dans le cadre d'un référendum, les citoyens suisses n'auraient plus le dernier mot à l'avenir »

Page 6



Le mot du président

Un Conseil fédéral en pleine dérive

La Suisse est en train de vivre un spectacle politique qui montre de manière exemplaire à quel point notre autodétermination est progressivement sapée. Le Conseil fédéral rejette l'initiative Boussole en croyant ainsi mettre fin au débat sur la majorité des cantons. Or, c'est exactement le contraire qui se passe : la question de savoir si, dans le cas d'accords internationaux ayant des conséquences de grande envergure, la majorité du peuple suffit ou si la majorité des cantons doit également donner son aval restera d'actualité.

Le fédéralisme sert de bouclier

L'initiative Boussole détermine si, dans le cas d'accords internationaux ayant des conséquences de grande envergure, la majorité du peuple suffit ou si la majorité des cantons est également requise. Il ne s'agit pas d'une subtilité juridique, mais d'un mécanisme de protection pour notre fédéralisme. En excluant la majorité des cantons, on affaiblit la voix des régions et on ouvre la porte à une centralisation qui sape les fondements de notre démocratie directe. L'initiative Boussole renforce les cantons et notre démocratie directe. Le fait que le Conseil fédéral veuille rejeter cette initiative sans lui opposer de contre-projet montre son mépris pour la diversité confédérale de notre pays.

Des chiffres plutôt que le droit à l'autodétermination

Parallèlement, le gouvernement décide d'augmenter la contribution suisse au « Fonds Schengen pour la protection des frontières » à un total de 315 millions de francs. Quinze millions supplémentaires devront être versés d'ici 2027 pour la protection des frontières extérieures de l'UE. On souligne bien entendu

que la Suisse bénéficiera de moyens supplémentaires pour financer ses propres mesures. Mais la réalité est évidente : nous payerons de plus en plus pour un système qui nous rend dépendants et limite notre autonomie en matière d'asile et de frontières. Au lieu de sécuriser nos propres frontières de manière systématique, nous financerons des structures qui servent principalement les intérêts de l'UE.

Le schéma est évident

Qu'il s'agisse de la majorité des cantons ou de Schengen, le Conseil fédéral prend ses décisions dans un esprit d'obéissance anticipée à Bruxelles. Il occulte les questions fondamentales de souveraineté et prétend agir avec pragmatisme. Affaiblir la voix des cantons tout en transférant des millions au système européen revient en réalité à remettre en cause l'indépendance de la Suisse.

Notre réponse

Pro Suisse le dit clairement : nous avons besoin d'une démocratie directe forte qui respecte non seulement la majorité populaire, mais aussi la diversité confédérale. Nous avons également besoin d'une politique qui place notre sécurité et notre indépendance au centre en renforçant nos frontières, et non le financement de systèmes étrangers coûteux et inefficaces. L'avenir de la Suisse ne doit pas être décidé dans les coulisses de la Berne fédérale et de Bruxelles. Il nous appartient à tous, au peuple et aux cantons.

Dr Stephan Rietiker,
président de Pro Suisse

Devenir membre
Pro Suisse



ISSN 2234-9723

Rédaction Pro Suisse

Case postale
3822 Lauterbrunnen

Tél. 031 356 27 27

Compte postal:
30-10011-5

Légs

En rédigeant votre testament, vous décidez, au-delà de votre mort, de ce qui adviendra de vos économies, papiers valeurs et immeubles. En prenant en considération Pro Suisse, vous soutiendrez notre travail pour le maintien d'une Suisse indépendante et neutre.

Nous vous en remercions cordialement.

« Le paquet d'accords avec l'UE modifie fondamentalement notre Constitution fédérale et notre démocratie »



Le professeur Paul Richli qualifie le nouvel accord institutionnel entre la Suisse et l'UE de changement de paradigme radical. Il met en garde contre un renoncement progressif à la souveraineté suisse et à l'autodétermination démocratique. Voici les points essentiels de son exposé, tels qu'ils sont résumés sur le site web de l'Institut de politique économique suisse (IWP) :

Principaux messages du Professeur Dr Richli :

- **Changement de système dans l'ordre juridique** : le nouvel accord obligera la Suisse à reprendre de manière dynamique le droit européen. Cela implique que la Suisse ne pourrait plus décider de manière autonome du contenu des normes reprises.



- **Renforcement du rôle de la CJUE** : en cas de litige concernant l'interprétation du droit européen, ce serait la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) qui aurait compétence, ce qui, selon Richli, constituerait une subordination de facto à un système juridique étranger.

- **Autodétermination démocratique menacée** : Richli souligne que la reprise automatique du droit et la dépendance vis-à-vis de la CJUE affaibliraient la démocratie directe et le contrôle parlementaire en Suisse.

- **Réserves d'ordre constitutionnel** : le constitutionnaliste estime que le nouvel accord pourrait entrer en conflit avec la Constitution fédérale, en particulier avec le principe de la souveraineté populaire et de la séparation des pouvoirs.

- **Pas d'égalité entre les parties contractantes** : Richli critique le fait que la Suisse ne soit pas traitée comme un partenaire égal dans la structure institutionnelle de l'accord, mais doive se soumettre unilatéralement aux règles et à la jurisprudence de l'UE.

- **Mise en garde contre une intégration insidieuse** : il met en garde contre une intégration progressive de la

Suisse dans l'UE par le biais de l'accord, sans légitimation démocratique par le peuple.

Le professeur Richli plaide en faveur d'un large débat public et d'un examen constitutionnel approfondi du nouvel accord. Il exhorte à ne pas sous-estimer les conséquences à long terme pour la démocratie et l'ordre juridique suisses.

C'est l'un des points centraux de la critique du professeur Richli. Il dit en substance que le nouvel accord entre la Suisse et l'UE ne peut plus être considéré comme un **accord bilatéral classique**, mais qu'il **est équivalent à un accord d'intégration**.

Que veut dire Richli par « accord d'intégration » ?

- **Les accords bilatéraux** reposent sur l'égalité et la souveraineté mutuelle. Les deux parties négocient et mettent en œuvre ce qu'elles décident ensemble.
- **Les accords d'intégration**, en revanche, sont typiques des États ou des unions d'États qui se soumettent à un système juridique supérieur, comme les États membres de l'UE vis-à-vis du droit européen et de la CJUE.
- devrait adopter le droit européen de manière dynamique, sans pouvoir participer à son élaboration.
- devrait accepter la CJUE comme instance suprême, ce qui reviendrait de facto à une subordination.
- ne serait donc plus un partenaire à part entière, mais s'intégrerait structurellement dans l'ordre juridique européen, comme un Etat qui s'intègre sans adhérer formellement.

Richli fait valoir qu'avec le nouveau cadre institutionnel, la Suisse :

Il met donc en garde que le nouvel accord **n'est pas simplement une**

continuation de la ligne bilatérale, mais bien un changement de système, avec des conséquences constitutionnelles et démocratiques de grande envergure.



La démocratie suisse sera-t-elle bientôt placée sous le joug d'un tribunal, étranger de surcroît ?



Communiqué de presse concernant la conférence de presse sur la réponse de Pro Suisse à la consultation du 27 octobre 2025

NON au paquet de traités avec l'UE – Pour une Suisse libre et indépendante

Le mouvement indépendant des partis Pro Suisse rejette fermement le paquet de traités prévu avec l'Union européenne. Les traités restreindraient considérablement la liberté d'action de la Suisse, son autodétermination démocratique et son indépendance économique.



Le **Dr Christoph Blocher** met en garde contre un « traité de capitulation » qui obligeraient la Suisse à reprendre le droit de l'Union européenne – y compris les règles futures, encore inconnues à ce jour. La Cour de justice de l'UE deviendrait l'instance suprême, détruisant ainsi la démocratie directe. Ces traités constituent une étape vers une adhésion à l'Union européenne et mettent en danger la neutralité de la Suisse.



Adrian Amstutz critique l'élargissement radical de la libre circulation des personnes et met en garde contre une surcharge supplémentaire du système social et des infrastructures. La clause de sauvegarde promise serait inefficace – la Suisse perdrait, en contradiction avec le mandat constitutionnel du peuple et des cantons, le contrôle de sa politique migratoire.



Lena Rey met en garde les Suisses romands. Les médias et les milieux politiques romands évitent le débat sur la souveraineté, tandis que la population est confrontée à la hausse des loyers, à la pression au travail et à des infrastructures surchargées. Ce paquet de traités ne serait pas un échange équitable, mais un tribut politique versé à Bruxelles.



Stephanie Gartenmann souligne la mise en danger de la participation politique de la jeune génération. La reprise dynamique du droit et le « decision shaping » ne seraient pas légitimés démocratiquement. La Suisse perdrait sa souveraineté dans des domaines essentiels – au détriment de la liberté d'action de la jeune génération.



Le **Dr Stephan Rietiker** souligne la désinformation systématique de l'administration fédérale et l'influence croissante des bureaucrates de l'Union européenne. L'accès libre au marché intérieur serait déjà garanti – de nouveaux traités seraient inutiles et dangereux.

Pro Suisse rejette le paquet de négociation avec l'UE et exige un référendum obligatoire. L'avenir de la Suisse ne doit pas se décider à huis clos et par toutes sortes de manœuvres – le peuple et les cantons doivent avoir le dernier mot.

« Paquet de traités avec l'UE : une étape d'intégration aux conséquences anticonstitutionnelles »

La prétendue « stabilisation et évolution des relations Suisse-UE » ne constitue pas une avancée bilatérale, mais bien une étape majeure d'intégration vers une adhésion à l'Union européenne – avec des conséquences graves sur les plans institutionnel, économique et juridique.

Principaux points de critique:

- **Perte de démocratie et fracture de la souveraineté** : la reprise dynamique du droit sous contrôle de l'UE neutralise l'autodétermination suisse. Ce ne sont plus les citoyens suisses, mais des juges européens qui décident du droit suisse.
- **Contenu des traités anticonstitutionnels** : plusieurs dispositions violent les articles 34 et 121a de la Constitution fédérale. Une gestion autonome et conforme à la Constitution de l'immigration devient pratiquement impossible, les clauses de sauvegarde sont inefficaces.
- **Des milliards sans contrôle** : des engagements d'au moins 350 millions de francs suisses par an – avec une augmentation automatique imposée par l'UE dès 2037. D'autres milliards pour des programmes européens sont à prévoir. Le gouvernement ne fournit aucun chiffre fiable.
- **Communication trompeuse** : la désignation « Bilatérales III » dissimule la portée réelle du projet. La sécurité juridique pour l'économie n'est pas garantie – c'est même le contraire.
- **Mépris des droits populaires** : les traités doivent impérativement être soumis au vote du peuple et des cantons – comme ce fut le cas pour l'EEE en 1992 et l'accord de libre-échange avec la CEE en 1972.



Plus d'informations

« Si l'accord était accepté dans le cadre d'un référendum, les citoyens suisses n'auraient plus le dernier mot à l'avenir »



L'historien **Oliver Zimmer**, né à Thalwil, a fait ses études à Zurich et à Londres (doctorat à la London School of Economics and Political Science). De 2005 à 2021, il a été professeur d'histoire européenne moderne à l'université d'Oxford et Sanderson Fellow à l'University College Oxford.

Ses publications ont paru dans des revues scientifiques et chez des éditeurs de renom. Depuis son retour en Suisse, Oliver Zimmer est auteur, directeur de recherche au Centre for Research in Economics, Management and the Arts (Crema), consultant et professeur invité à l'université de Saint-Gall (HSG).

Quelle a été votre motivation personnelle pour écrire ce livre et pourquoi l'avez-vous fait précisément maintenant ?

Je me suis lancé dans l'écriture de ce livre en tant que citoyen suisse, libéral et conservateur. Les collectivités publiques proches des citoyens me tiennent à cœur et la Suisse ressemble beaucoup à cet idéal. Bien que je sois opposé à l'adhésion à l'UE, je trouve légitime de la rechercher. Dans mon livre (avant-propos et premier chapitre), je plaide en faveur d'un débat plus ouvert et sincère sur la politique européenne.

Vous évoquez un « autre regard » sur les relations entre la Suisse et l'UE. En quoi votre perspective diffère-t-elle du débat politique ou médiatique actuel ?

J'ai longtemps vécu à l'étranger et, en tant qu'historien spécialiste de l'histoire européenne moderne, j'évalue la Suisse à chaque fois dans un contexte international. Ce regard nous fait largement défaut chez nous. Paradoxalement, c'est souvent le cas chez ceux qui se considèrent comme particulièrement ouverts sur le monde. Ils parlent de l'Europe, mais sur le fond, ils restent prisonniers d'une vision nombriliste.

Bien que le système politique parfait n'existe pas, la démocratie semi-directe de la Suisse, avec son fédéralisme, me semble comporter des avantages notables par rapport aux systèmes purement représentatifs. Dans notre pays, différents groupes sociaux et différentes régions, dont les expériences et les sensibilités sont

très diverses, peuvent s'impliquer politiquement. On sait par expérience que ces possibilités de participation prononcées favorisent la cohésion sociale et la réussite économique. Des études scientifiques démontrent en outre que nous accordons davantage confiance à notre système politique que les citoyens d'autres pays européens, ce qui confère à notre État une grande légitimité.

En quoi considérez-vous l'UE comme un projet culturel ou politique et comment la Suisse peut-elle s'inscrire dans ce tableau ?

L'UE est avant tout un projet politique et moins culturel. Pratiquement tout est subordonné à l'objectif final d'un État fédéral européen, même la réussite économique. L'Europe est extrêmement diversifiée en termes de culture et de valeurs, ce qui explique en grande partie pourquoi la Cour de justice européenne (CJUE) est devenue un puissant moteur de l'intégration européenne à partir des années 1960. Bien que cela soit tout à fait légitime, ce n'est pas compatible avec la Suisse en tant que démocratie citoyenne.

Existe-t-il dans la politique européenne de la Suisse une erreur de raisonnement ou un malentendu que vous avez particulièrement voulu mettre en évidence dans votre livre ?

En Suisse, la dimension politique de l'Union européenne a longtemps été sous-estimée, voire minimisée. Chez nous, on continue aujourd'hui encore à faire comme si l'UE était avant tout un projet à vocation économique ou morale. La fonctionnalité de ce système apparaît clairement dans l'accord institutionnel négocié, que ses partisans appellent « Bilatérales III ». Il en va de même pour la Cour de justice européenne qui n'est pas un tribunal ordinaire, mais un tribunal politique.



Oliver Zimmer : Brüssel einfach? 10 essais sur les relations entre la Suisse et l'UE. Broché, 148 pages. BoD 2025.

La conclusion principale de cet ouvrage est la suivante : quiconque évalue l'accord entre la Suisse et l'Union européenne à la lumière de ses conséquences pour la pratique politique devra constater qu'il s'agit d'un changement de système. Si cet accord est mis en œuvre, il modifiera fondamentalement l'ADN politique de la Suisse. Il créerait un « point de non-retour » : une dépendance qui conduirait le pays à rejoindre l'UE déjà à moyen terme. Cet accord institutionnel avec l'UE concerne donc l'ensemble du système : les piliers de notre État, la participation démocratique et la confiance dans le Parlement, le gouvernement et les institutions. Sans cette confiance qui a jusqu'à présent caractérisé la Suisse, la prospérité est elle aussi menacée. Il en va de l'avenir du pacte social fédéral. Nous, citoyens suisses, devons réfléchir à la démocratie dans laquelle nous nous reconnaissions encore. Car cette république n'existera que tant que les citoyens y adhéreront.

Le livre (en allemand) peut être commandé au prix préférentiel de CHF 20.00 auprès de Pro Suisse info@prosuisse.info

Comment expliqueriez-vous à un profane intéressé par la politique les raisons pour lesquelles les relations entre la Suisse et l'UE ne se limitent pas à une question technique ou économique ?

Comme rappelé en introduction : nous avons un système politique fondamentalement différent, qui repose sur la participation citoyenne. En revanche, l'UE fonctionne selon des principes technocratiques et légalistes. Ce système est tout à fait légitime sur le plan fonctionnel, mais il n'est pas démocratique. Si l'accord était accepté dans le cadre d'un référendum, les citoyens suisses auraient donc « moins » leur mot à dire à l'avenir. Il est donc malhonnête de parler « d'accords bilatéraux ». Un changement de système se profile à l'horizon. Le constitutionnaliste Paul Richli parle d'« accord d'intégration I ». Cette dénomination est beaucoup plus proche de la réalité que le terme « Bilatérales III » privilégié par le Conseil fédéral.

Si vous aviez un vœu à formuler, comment la Suisse devrait-elle se positionner vis-à-vis de l'UE au cours des dix prochaines années et quels changements cela impliquerait-il ?

J'espère que les électeurs se prononceront contre ce paquet d'accords. Nous devrions alors remplir nos obligations, notamment en matière de défense militaire et de croissance galopante de l'État. Notre Parlement et notre gouvernement devraient d'une part s'efforcer d'entretenir de bonnes relations avec l'UE, mais renoncer à émettre des signaux contradictoires à Bruxelles et ne pas céder dès la première tentative de pression.

Je vous remercie de m'avoir accordé cet entretien.



Kevin Grangier, coordinateur romand de Pro Suisse

La vérité qu'il faut cacher

Ces dernières semaines, nous avons traversé une séquence particulièrement révélatrice. Elle concerne l'intervention de Johann Schneider-Ammann, à l'automne 2025, au cœur du débat sur l'accord de soumission avec l'Union européenne.

Ancien conseiller fédéral PLR, ministre de l'Économie durant plusieurs années, Schneider-Ammann avait toujours soutenu l'ouverture européenne. Il rappelait régulièrement que la prospérité de la Suisse reposait en partie sur ses liens économiques avec l'UE. En 2016 encore, devant l'UDC zurichoise, il défendait la libre circulation des personnes, la participation aux programmes de recherche, et affirmait que « souveraineté et ouverture ne sont pas contradictoires ». Ce dernier n'est donc pas soupçonné d'être un agent caché de Pro Suisse.

Mais en octobre 2025, les choses ont soudainement changé. Dans un article publié dans la NZZ, Schneider-Ammann s'est exprimé avec

une liberté nouvelle, celle de n'avoir plus à porter la ligne d'un gouvernement ou d'un parti. Il a voulu alerter. Il a écrit que l'accord bilatéral III – ou plutôt, ce qu'il appelait un « mini-EEE » – représentait un basculement. Il a dénoncé une reprise et a affirmé que la Suisse risque de perdre son « ADN démocratique ». Il est allé jusqu'à parler d'un « camp d'entraînement à l'adhésion à l'UE ».

Quand la posture s'efface

Apparemment, il a tenté d'influencer son propre parti, le PLR. Mais il n'a pas réussi. Trois quarts des délégués ont voté en faveur de l'accord, malgré son opposition argumentée. Il a perdu cette bataille. Mais ce moment reste important. Car il montre autre chose : ce qui se passe lorsqu'on n'est plus sous la pression institutionnelle, lorsqu'on n'est plus tenu à la solidarité de façade. Le ton change. Le jugement aussi.

Ce qu'a exprimé Johann Schneider-Ammann dans cet article publié par la NZZ, c'est l'inquiétude de fond

de Pro Suisse : celle de voir la démocratie directe, la liberté économique, le fédéralisme, progressivement absorbés par une dynamique d'alignement. Ce n'était pas une sortie idéologique. C'était l'analyse froide d'un homme qui connaît les institutions suisses de l'intérieur, mais aussi l'économie de terrain. Et si une voix comme la sienne commence à dire « non », cela en dit long sur la vérité qu'il faut cacher

Mais en octobre 2025, les choses ont soudainement changé. Dans un article publié dans la NZZ, Schneider-Ammann s'est exprimé avec une liberté nouvelle, celle de n'avoir plus à porter la ligne d'un gouvernement ou d'un parti. Il a voulu alerter.



Stephanie Gartenmann

députée au Grand Conseil, membre
du comité de Pro Suisse

L'avenir de notre jeunesse :

« le paquet de traités avec l'UE une menace pour la liberté et la participation démocratique »

La jeune génération a le droit de participer aux décisions concernant la Suisse de demain. Nos ancêtres ont construit une Suisse prospère – avec courage, le sens des responsabilités et la liberté de création. Ils n'ont pas été freinés par une bureaucratie étrangère ni par des tribunaux extérieurs. Cette liberté, nous la voulons aussi aujourd'hui : une Suisse qui se gouverne elle-même et façonne son avenir en toute indépendance.

Le paquet de traités avec l'UE menace nos droits politiques fondamentaux. Avec ce qu'on appelle l'adoption dynamique du droit, le droit suisse serait, en dernière instance, automatiquement aligné sur le droit de l'UE – sans votation populaire, sans consultation des cantons. La double acceptation prévue par la Constitution – l'approbation du peuple et des cantons – est, de fait, contourné. Notre démocratie directe court le risque de n'être plus qu'un joli, mais inutile, décor.

La Suisse perd sa souveraineté dans des domaines essentiels : la concurrence, le commerce, la formation, la santé, la police, l'aménagement du territoire, la culture, la fiscalité, la vie sociale – aujourd'hui encore gérés démocratiquement, mais demain sous la tutelle de Bruxelles. En cas de litige, c'est un tribunal arbitral qui décide, et celui-ci est tenu de consulter la Cour de justice de l'UE. Celui-ci ne statue pas seulement en droit, mais aussi politiquement – toujours dans le sens de l'intégration européenne. La Suisse perd de l'influence sur l'interprétation de son propre droit, tandis que l'insécurité juridique s'accroît.

Le « decision shaping » prévu (participation à l'élaboration du droit de l'UE) n'est que de la poudre aux yeux. Les interventions suisses – sans caractère contraignant, sans droit de veto, sans procédure de consultation. Notre participation s'arrête avant même d'avoir commencé. Le conseiller fédéral Cassis a déclaré le 27.9.25 dans la « NZZ am Sonntag » que la brochure explicative de votation indiquerait comment Bruxelles réagit si le souverain suisse votait mal. Cela sera comme l'avertissement sur les paquets de cigarettes : « Fumer est dangereux », accompagné d'images choc de poumons

de fumeurs – « La démocratie est dangereuse », accompagné d'une guillotine.

Qui ne reprend pas le droit de l'UE est menacé de sanctions. Cela est unique dans le monde libre. Ce n'est pas un dialogue – c'est du chantage. À chaque concession, nous perdons une part de notre autodétermination.

L'UE lutte contre un taux élevé de chômage chez les jeunes et des tensions sociales, soit un taux de 14,4%. En Suisse : 3,2% (13'861 personnes). Selon l'étude jeunesse de TUI, 39% estiment que l'UE fonctionne de manière démocratique. En juillet 2025, 2,8 millions de jeunes de moins de 25 ans étaient sans emploi, taux : 14,4%. En Suisse : 3,2% (13 861 personnes). Selon l'étude TUI, 39% estiment que l'UE fonctionne de manière démocratique. 53% critiquent le fait qu'elle s'occupe trop de choses secondaires. En Grèce, 65% des jeunes sont insatisfaits de la démocratie. Les protestations et la polarisation le montrent bien : le centralisme ne résout pas les problèmes – il les aggrave.

Nous, les jeunes, ne voulons pas de cela. Nous voulons une Suisse dans laquelle le peuple, le souverain – et nous, les jeunes, en faisons partie ! – décide. Une Suisse qui se gouverne elle-même – libre, fédérale et indépendante.

Notre avenir, notre Suisse nous appartient. Et elle n'est pas négociable.



Dr. Samuel Sommaruga président du Comité pour la défense de la neutralité suisse et de la Genève internationale, Genève



Neutralité et Genève internationale



Genève. Genf. Geneva. Un nom qui inspire confiance depuis plus d'un siècle. Cette confiance n'est pas un slogan : c'est l'infrastructure invisible qui porte la prospérité genevoise. Elle repose sur un principe simple mais exigeant, la neutralité suisse. Sans elle, la singularité genevoise disparaît.

Genève la financière. La place genevoise gère une part majeure de la fortune mondiale. Son essor vient des afflux de capitaux du XXe siècle, lorsque l'Europe en crise cherchait un port sûr. Pendant la crise de la zone euro, les banques genevoises ont joué un rôle stabilisateur. Si la neutralité se dilue, les capitaux partiront immédiatement vers d'autres juridictions perçues comme moins exposées.

Genève l'internationale. Siège de l'ONU, du CICR, du HCR et de l'OMS, elle n'a pu devenir capitale humanitaire mondiale que parce que la Suisse est perçue comme impartiale. Les Conventions de Genève de 1949 n'auraient pas vu le jour ailleurs. Plus récemment, le sommet Biden-Poutine de 2021 n'aurait pas été possible dans un pays aligné. Dès que la neutralité est contestée, c'est l'utilité même de Genève pour le monde qui vacille.

Genève la commerçante. Elle est au cœur du négocie

mondial : pétrole, métaux, céréales, shipping. Les entreprises y viennent parce qu'elles y trouvent une juridiction stable et neutre pour arbitrer des contrats qui engagent des acteurs parfois rivaux. Les traders travaillent chaque jour avec la Russie, le Golfe, l'Afrique ou l'Asie. Sans neutralité, ce tissu économique disparaît aussi vite qu'il s'est constitué.

Dans un monde multipolaire et instable, marqué par les tensions entre États-Unis et Chine ou entre Russie et Occident, Genève ne peut pas se permettre l'ambiguïté. Son rôle n'est pas de s'asseoir à la table des puissances, mais d'être la table autour de laquelle elles acceptent encore de se rencontrer. C'est cette position rare, fragile et stratégique qui fait la prospérité genevoise et le rôle particulier de la Suisse.

C'est pourquoi il ne suffit plus d'être héritiers de cette neutralité : il faut en devenir les gardiens. Genève doit se mobiliser, politiquement et civiquement, pour défendre ce qui fonde sa singularité. Chaque recul, chaque concession, chaque alignement affaiblit notre place dans le monde. Préserver la neutralité n'est pas un choix idéologique ; c'est un acte de responsabilité envers notre histoire, notre économie et les générations qui suivent.

Karl Spühler
ancien juge fédéral UDC, Winterthour



Référendum obligatoire ? Oui, c'est la seule réponse logique.

Dans une récente émission « Arena » de la télévision suisse alémanique, qui a été consacrée à la question de savoir si l'acceptation de l'accord-cadre avec l'UE nécessite également l'accord des cantons (majorité des cantons), le conseiller national UDC Thomas Mutter, des représentants du PLR, du Centre et du PS ont débattu. Thomas Mutter a parfaitement résumé la situation. Il a rappelé que l'article 121a de la Constitution fédérale avait été adopté en 2014. La Constitution fédérale a ainsi été complétée comme suit : « La Suisse gère de manière autonome l'immigration d'étrangers. » Le peuple et les cantons ont approuvé cette modification, conformément aux règles applicables à la modification et à l'extension de la Constitution fédérale. Or, ce principe fondamental devrait désormais être contourné par les traités de l'UE, et sans l'accord de la majorité des cantons.

Selon l'arrêt rendu par le Tribunal fédéral en 2015, les traités internationaux priment sur la Constitution fédérale, mais, contrairement à celle-ci, ils peuvent être adoptés sans la majorité des cantons. Où est donc la logique ? Pire encore : comme mentionné ci-dessus, le Tribunal fédéral a décidé en 2015, dans une affaire concernant notamment la libre circulation des personnes, que le droit international public et les traités internationaux (dont fait également partie l'accord-cadre avec l'UE) priment sur la Constitution fédérale suisse. Or, la majorité des cantons ne s'appliquerait pas à l'accord-cadre avec l'UE. Le droit de rang supérieur serait adopté sans majorité des cantons, tandis que les dispositions consti-

tutionnelles de rang inférieur (concernant notamment le même objet) nécessiteraient l'approbation du peuple et des cantons.

Une simple question de logique

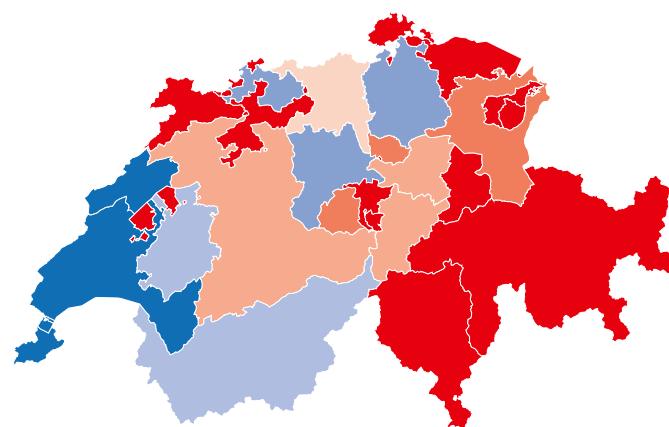
La question qui se pose ici n'a rien à voir avec le droit ou la politique. Il s'agit d'une question purement logique. Mais il est vite apparu que ce problème en soi simple dépassait les capacités intellectuelles du conseiller national PS et de la conseillère nationale du Centre qui participaient à l'émission, tandis que le représentant du PLR se montrait manifestement peu disposé à relever le défi. Le conseiller national Thomas Mutter a expliqué qu'il avait soumis le problème à quatre juges fédéraux de différentes obédiences, mais cela n'a servi à rien. Tous, sans exception, lui auraient pourtant donné raison.

Pas de problème non plus pour les jeunes

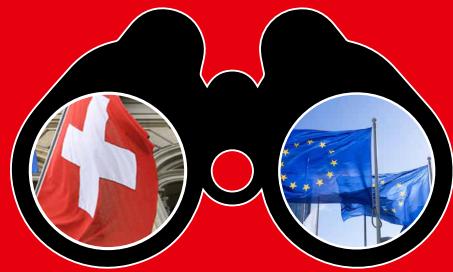
Ayant moi-même été juge fédéral, j'ai soumis la question à trois jeunes qui n'ont aucune connaissance en droit ou en politique : une lycéenne, un lycéen et un apprenti banquier très éveillé. Tous trois ont rapidement compris qu'il s'agissait d'un simple problème de logique. Si la Constitution fédérale exige la majorité des cantons, il en va logiquement de même pour les traités internationaux supérieurs, c'est-à-dire également pour l'accord-cadre avec l'UE. En toute logique, la majorité des cantons est également requise pour celui-ci, ont répondu ces jeunes...



La Constitution fédérale a ainsi été complétée comme suit : « La Suisse gère de manière autonome l'immigration d'étrangers. »



Observateur de l'UE



Données Eurostat

La majorité des États membres de l'UE enfreignent les règles en matière d'endettement

Les règles du pacte de stabilité et de croissance de l'UE sont régulièrement violées, l'année dernière par plus de la moitié des membres de l'UE. L'Allemagne a au moins enfreint la règle relative au taux d'endettement.

Plus de la moitié des États membres de l'UE ont enfreint l'année dernière les règles qu'ils s'étaient eux-mêmes imposées en matière de déficit budgétaire et de dette publique. Selon les données de l'office statistique de l'UE Eurostat, la plupart des 27 pays de l'UE ont dépensé plus d'argent qu'ils n'en ont encaissé.

Le Luxembourg, la Grèce, Chypre, le Danemark, l'Irlande et le Portugal ont fait figure d'exceptions. Par rapport à leur performance économique, douze États membres ont enregistré un déficit de 3 % ou plus par rapport à la performance économique totale, dépassant ainsi les limites maximales en vigueur. Selon les données, la Roumanie affichait le déficit le plus élevé en 2024, avec 9,3 %. Selon Eurostat, le déficit de l'Allemagne s'élevait à 2,7 %.

Parallèlement, douze pays de l'UE affichaient l'année dernière un taux d'endettement supérieur à 60 % du produit intérieur brut. Selon Eurostat, les taux d'endettement les plus élevés ont été enregistrés en Grèce (154,2 %), en Italie (134,9 %) et en France (113,2 %). Selon Eurostat, le taux d'endettement de l'Allemagne s'élevait à 62,2 % en 2024.

[www.tagesschau.de, 21.10.2025]



La Suisse en tête

« Un nouveau classement a évalué les pays les mieux placés pour surmonter les crises mondiales. La Suisse occupe la première place.

Le cabinet londonien dirigé par le Suisse Christian Kälin, qui élabore des systèmes de ventes de passeports, a examiné, en collaboration avec le cabinet d'analyse Alphageo, l'exposition des pays aux risques, leur stabilité politique, leur état de droit et leur résistance au changement climatique, comme le rapporte la NZZ. Conclusion : comme le disait déjà Charles Darwin, ce ne sont pas les plus forts qui survivent le mieux aux crises, mais ceux qui sont capables de s'adapter le plus facilement. » [20Minuten, Reto Bollmann, 29.10.2025]

Classement	Pays	Points
1.	Suisse	88,42
2.	Danemark	85,09
3.	Norvège	83,54
4.	Singapour	83,37
5.	Suède	83,18
6.	Luxembourg	83,03
7.	Finlande	82,14
8.	Groenland	81,24
9.	Pays-Bas	80,79
10.	Allemagne	80,71
14.	Autriche	78,48
23.	Grande-Bretagne	75,21
29.	France	74,21
32.	États-Unis	73,04
35.	Japon	71,68
38.	Émirats arabes unis	71,34
48.	Italie	68,55
49.	Chine	68,49
155.	Inde	54,42

L'UE envisage de taxer les aliments malsains et les alcopops

L'UE souhaite introduire à partir de 2026 des taxes sur la malbouffe et les alcopops afin de réduire les maladies cardiovasculaires. D'ici 2035, les décès dus à ces maladies devraient diminuer de 20%, tandis que l'hypertension, le diabète et l'obésité seront mieux diagnostiqués et traités. La consommation de tabac devrait être réduite à moins de 5% d'ici 2040. L'intelligence artificielle, les plans nationaux pour les maladies cardiaques et les centres spécialisés devraient améliorer le dépistage précoce, tandis que des milliards seront investis dans la recherche et l'alimentation saine. En bref, Bruxelles mise sur la taxe sur le sucre, la réglementation du tabac et de l'alcool et la médecine de pointe pour sauver les cœurs européens.

[Euractiv.de, 14.11.25]

La Suisse est le pays le plus compétitif du monde



Grâce à ses excellents classements dans les domaines de l'économie et de l'éducation, la Confédération occupe la première place selon une étude comparative portant sur 58 pays.

Le « Competitiveness Report 2025 » du groupe de réflexion « Eight Competitiveness Lab » a évalué les performances de 58 pays dans les quatre domaines « économie », « éducation », « société » et « durabilité », comme l'a annoncé la société de conseil EightAdvisory.

Grâce à ses premières places dans les domaines de l'économie et de l'éducation et à ses bons classements dans les domaines de la durabilité (4e place) et de la société (8e place), la Suisse occupe la première place en matière de compétitivité, non seulement en Europe, mais aussi au niveau mondial.

Selon le consultant économique, les atouts culturels tels que le pragmatisme et la faible densité réglementaire rendraient la Suisse plus résistante aux crises que ses grands voisins. L'accent mis sur les technologies d'avenir, l'intensification des échanges internationaux et le maintien des valeurs traditionnelles suisses y contribuent également.

Selon le rapport, le pays doit également sa première place « en grande partie à sa base économique solide, à ses infrastructures robustes, à sa forte capacité d'innovation et à ses conditions fiscales avantageuses ». [www.plattformj.ch, 27.10.2025]

La Suisse se place en tête en matière de compétitivité numérique.

La Suisse a ainsi détrôné Singapour, jusqu'alors en tête du classement mondial annuel de la compétitivité numérique (WDCR) de l'Institute for Management Development (IMD) de Lausanne. Cette nation est désormais reléguée à la troisième place, derrière les États-Unis. L'étude souligne également que la Suisse a obtenu de très bons résultats grâce à des conditions-cadres attractives et à sa forte capacité d'innovation. Les développements positifs actuels ont fait la différence par rapport aux tendances stagneantes ou en recul aux États-Unis et à Singapour, poursuit le rapport.

[Keystone-SDA, Lausanne, 04.11.2025]



LA DIVERSITÉ PAR EXCELLENCE AU MEILLEUR PRIX.



T03
16'990_{CHF}

NOUVEAU: B10
29'900_{CHF}

C10 4x4
39'900_{CHF}



Entrez dans la nouvelle ère de la mobilité entièrement électrique avec Leapmotor. Avec des équipements complets, une technologie de pointe et un plaisir de conduite unique. Trois modèles passionnantes désormais disponibles.

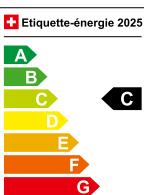
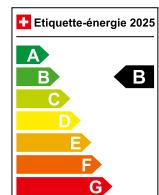
- Le luxueux C10 en version 4x4 ou REEV pour un luxe sans limites lors de tous vos voyages.
- La citadine pratique T03 qui redéfinit la mobilité urbaine.
- Et le nouveau B10, un SUV polyvalent qui ouvre de nouveaux horizons.

N'attendez plus et venez faire un essai sur route.

LEAPMOTOR

Réserver un essai
leapmotor.net

Leapmotor T03, moteur électrique 70 kW (95 ch), prix de vente conseillé 16 990 CHF, émissions de CO₂ (combinées, WLTP) : 0 g/km, consommation (combinée, WLTP) : 16.3 kWh/100 km, catégorie d'efficacité énergétique B. Leapmotor C10 4x4 Design, moteur électrique 430 kW (580 ch), prix de vente conseillé 39 900 CHF, émissions de CO₂ (combinées, WLTP) : 0 g/km, consommation (combinée, WLTP) : 20.5 kWh/100 km, catégorie d'efficacité énergétique : C. B10, prix de vente conseillé 29 900 CHF, 218 ch, 19.8 kWh/100 km, autonomie de 434 km, CO₂ (combiné, WLTP) 0 g/km, catégorie d'efficacité énergétique B. Tous les prix sont des prix nets recommandés sans engagement. TVA de 8.1 % comprise. Toutes les informations et tous les prix sont valables au moment de la publication. Sous réserve de modifications éventuelles des véhicules, de l'équipement ou des prix. Sous réserve d'erreurs et de fautes d'impression.



emilfrey.ch



Extrait de l'interview du 26.11.2025, www.nzz.ch

Christina Neuhaus, journaliste à la NZZ, s'entretient avec Nick Hayek, PDG du groupe Swatch :

«Nous sommes numéro 1 en matière de recherche et développement, mais nous nous comportons comme si nous étions le numéro 1000»



Au sujet de « l'accord douanier américain », la NZZ pose la question suivante :

La Suisse s'est-elle laissé rouler dans la farine ?

Jusqu'à un certain point, assurément. Je ne comprends pas pourquoi nous n'agissons pas avec plus de confiance en nous. La Suisse est certes petite, mais aussi extrêmement prospère et attrayante, et ce sans aucune aide charitable de l'extérieur. Nous avons le meilleur système politique, le peuple contrôle la politique. Un système fédéral qui protège les minorités. Nous avons une monnaie forte, peu de dettes, des infrastructures qui fonctionnent, un bon système d'éducation et de formation, des syndicats pragmatiques, d'excellentes universités et point d'élites qui s'isolent. Nous comptons beaucoup de petites et grandes entreprises, de nombreux entrepreneurs et beaucoup d'esprit d'invention. Tout cela témoigne de notre courage et de notre indépendance.

Comment expliquez-vous cette attitude défensive ?

En fait, je ne la comprends pas. Il se peut que nos politiciens souhaitent être appréciés de tous. Je ne suis pas non plus partisan de la confrontation, mais il faut être prêt à montrer que l'on n'a pas peur d'un conflit quand on y est contraint. Des pays moins puissants que la Suisse l'ont fait, comme le Mexique par exemple. Et maintenant, l'UE est à notre porte. Bruxelles se souviendra sans doute du manque d'assurance dont la Suisse a fait preuve face au chantage des États-Unis.

Vous étiez opposé à l'accord-cadre qui a échoué. Si je comprends bien votre remarque, vous êtes également contre l'accord prévu avec l'UE.

Je n'ai pas lu les accords, mais je suis sceptique.

Pourquoi ?

Après la débâcle de l'accord douanier et des contrats d'achat des F-35, il est légitime d'être sceptique, car dans nos relations avec l'UE, la même mentalité prévaut qu'avec les États-Unis : si nous ne cédons pas au maximum, nous perdons. Ici aussi, nous faisons preuve d'une obéissance hâtive.

Où cela s'est-il manifesté dans les négociations avec l'UE ?

Prenez le programme « Horizon ». Il ne faisait pas partie de l'accord-cadre qui a échoué, mais l'UE a tout de même exclu la Suisse de ce programme. Et que fait la Suisse ? Au lieu de souligner avec assurance à quel point l'Europe profite du pôle de recherche suisse, nous nous sommes lamentés comme si notre système scientifique allait s'effondrer sans les fonds européens. Les meilleures universités d'Europe se trouvent en Suisse. Nous sommes numéro 1 en matière de recherche et développement, mais nous nous comportons comme si nous étions le numéro 1000. De nombreux chercheurs préfèrent venir chez nous plutôt qu'en Allemagne ou en France.



« La photo montrant les Suisses devant le bureau de Trump est une illustration de leur capitulation », déclare Nick Hayek.

Partie 8 Aberrations en matière de politique de neutralité

Nous allons dès maintenant lister tous les errements de la Classe politique en matière de politique de neutralité.

Formations de chars et d'artillerie suisses et françaises :

poursuite des entraînements conjoints en Suisse

En octobre et novembre 2025, des formations de chars et d'artillerie suisses et françaises s'entraîneront à nouveau ensemble en Suisse. Le 1er entraînement de ce type a eu lieu en mai 2025. Ces entraînements conjoints simulent un scénario réaliste qui permet à l'Armée suisse de tirer des enseignements afin de renforcer sa capacité de défense. Ces activités bilatérales sont organisées dans le cadre de la coopération étroite qui lie les deux pays depuis de longues années.

[Communication Défense, 20.10.2025]



Extrait de l'interview avec Simon J. Evenett dans la NZZ:

Simon J. Evenett à propos des droits de douane américains et de la vulnérabilité de la Suisse

Ces derniers mois, certains ont parfois affirmé en Suisse que notre pays serait mieux loti s'il faisait front commun avec l'UE face aux États-Unis. Est-ce vrai ?

Non. De plus, l'intention qui sous-tend ces affirmations est évidente. Il s'agit simplement d'une nouvelle tentative pour justifier l'adhésion à l'UE. Si ces mêmes personnes avaient proposé que la Suisse fasse front commun avec l'UE, le Royaume-Uni, le Japon, la Corée, le Canada et le Mexique face aux États-Unis, cela aurait été plus crédible.

Est-il pertinent pour la Suisse de prendre ses distances avec l'UE, qui est impopulaire à Washington ?

Oui. Au cours des prochains mois, l'UE sera soumise à une pression énorme de la part de Washington en raison de sa réglementation des chaînes d'approvisionnement, de l'application de ses lois numériques et de la compensation carbone. La Suisse n'est pas concernée par ces questions. Les droits de douane, qui sont actuelle-



Simon J. Evenett est professeur de géopolitique et de stratégie à l'International Institute for Management Development (IMD) de Lausanne. Ce Britannique de 56 ans est un expert très sollicité pour les questions de politique commerciale et le fondateur du St. Gallen Endowment for Prosperity Through Trade. Cette organisation gère notamment le Global Trade Alert, une plateforme centrale d'observation des conflits commerciaux sur plus de 60 marchés. Avant de rejoindre l'IMD, il a enseigné à l'université de Saint-Gall, à l'université d'Oxford et à l'université Johns Hopkins.

[NZZ, Thomas Fuster, 20.11.2025]

ment de 15%, exigés par les États-Unis à l'égard de l'UE pourraient être prochainement augmentés de manière significative.

L'UE devra-t-elle s'attendre à des droits de douane américains plus élevés que la Suisse ?

Oui, j'en suis certain.



Prof. Dr. Nicolas Szita
membre du comité directeur
de Pro Suisse, Londres



La voix suisse depuis Londres



Accords institutionnels avec l'UE :

il n'y aura pas de retour en arrière possible !

C'est une évidence : selon les protocoles institutionnels, c'est la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) qui aura le dernier mot. « Les décisions de la Cour de justice de l'Union européenne sont contraignantes pour le tribunal arbitral » (protocole sur la libre circulation des personnes, art. 10, al. 4a). Les exceptions permettant au tribunal arbitral de statuer sans passer par la CJUE sont rares et ne sont applicables que si « le litige n'implique pas l'interprétation ou l'application de questions relevant du droit de l'Union » (art. 10, al. 3). Comme la plupart des litiges concernent des notions relevant du droit de l'Union, l'ordre juridique suisse serait de facto subordonné aux directives de l'UE, la CJUE devenant une sorte de cour constitutionnelle.

Ou, comme le formule si bien le professeur Oliver Zimmer dans son livre « Simple Bruxelles ? » : l'acceptation des accords

institutionnels entraînerait de fait la suppression de la codécision démocratique. Une telle perte serait difficilement réversible. À ce sujet, voir également « Les leçons du Brexit pour la Suisse » (Actuel n° 13).

Lorsque le danger (pour notre démocratie) est écrit noir sur blanc, on le minimise, voire on le nie. Lorsqu'il est limité, voire inexistant (questions économiques), on diffuse des scénarios catastrophes. Tout comme lors de la votation sur l'EEE, le Brexit a fait l'objet d'une campagne alarmiste. On a prétendu que le simple fait de voter oui au Brexit, avant même sa mise en œuvre, allait détruire

un demi-million d'emplois. Il y aurait une pénurie de nourriture, les médicaments viendraient à manquer, le système de santé s'effondrerait. Je me souviens avoir entendu à la radio une diabétique exprimer sa crainte de ne plus pouvoir se procurer d'insuline après le Brexit.

La réalité : l'Allemagne, la prétendue locomotive économique de l'UE, ne parvient pas à sortir de la récession et a enregistré selon l'OCDE une croissance nulle au troisième trimestre 2025.

La Grande-Bretagne, en revanche, affiche une croissance économique (modeste) et ses exportations ont augmenté depuis le Brexit (15% depuis le référendum et 14% depuis la sortie, après prise en compte de l'inflation). Une chose est sûre : les choses qui viennent de Bruxelles ne sont pas forcément reluisantes !



Préserveons notre souveraineté et nos valeurs sûres : la démocratie directe, la responsabilité individuelle, la prospérité.

Pour que les générations futures puissent elles aussi décider librement !



Les choses qui viennent de Bruxelles ne sont pas forcément reluisantes !



Raphaël Pomey
rédacteur en chef de *Le Peuple*



La tyrannie des sondages

Depuis des mois, c'est un véritable déluge. Sondage après sondage, on cherche à nous dire ce que nous sommes censés penser de l'accord de soumission avec l'Union européenne.

La dernière livraison en date vient de l'institut Demoscope, commandée par le portail d'information Infosperber – un média indépendant, souvent critique du pouvoir et des grands groupes. Mais même là, on nous annonce

que 51 % des Suisses accepteraient une majorité simple du peuple pour valider l'accord, et que seuls 39 % souhaiteraient une double majorité du peuple et des cantons. Et alors ? Que faut-il en conclure ? Que le débat est clos ? Que tout le monde est prêt à dire oui ? Non. Mais c'est bien ce que ce déluge de sondages cherche à installer : un climat d'évidence. La répétition crée l'illusion du consensus. Et la pression de l'opinion devient un substitut au débat démocratique réel.

Le problème, c'est que les sondages ne sont pas des votations. C'est un outil paradoxalement démocratique. Ça ressemble à une consultation, mais ce n'en est pas une.

Ça produit de l'ambiance, pas de la légitimité.

Et dans ce cas précis, le paradoxe est presque comique : on utilise des sondages – donc une méthode floue, non contraignante, souvent orientée – pour accompagner un projet qui, lui, prévoit de limiter la démocratie réelle. Cet accord de soumission, rappelons-le, organise la reprise dynamique du droit européen.

Il affaiblit la souveraineté populaire, la démocratie directe, le rôle des cantons.

Et certains osent nous dire que la majorité simple suffirait pour valider une telle transformation ?

En France, on a fait de la démocratie par sondage un mode de gouvernance.

Résultat : une démocratie à l'usure, une fracture civique, un rejet croissant, bientôt presque totale, des institutions. La Suisse n'a aucune raison d'importer ce modèle. Elle a, au contraire, tout à défendre dans sa tradition de démocratie directe.

Chez Pro Suisse, nous le disons sans détour : le seul sondage qui compte, c'est le vote populaire réel. Et sur un projet d'une telle portée, le minimum démocratique, c'est la double majorité du peuple et des cantons.



Le nain grincheux



Cassis et la basse-cour

Mais où le ministre des Affaires étrangères Cassis passe-t-il donc son temps ? Les rendez-vous importants sont confiés à d'autres : négociations douanières aux États-Unis.

Le Conseil fédéral fait penser à une basse-cour : beaucoup de caquètements, beaucoup d'agitation, mais aucune ligne claire. Une politique étrangère dans l'intérêt d'une Suisse souveraine sans ministre des Affaires étrangères, une politique économique dépourvue de stratégie – et ce sera finalement au peuple de couver les œufs.

Le nain grincheux estime que si la basse-cour de Berne continue à s'agiter de la sorte, il faudra bientôt un maître d'écurie pour y mettre de l'ordre, sinon nous finirons par sombrer définitivement dans le chaos entre Bruxelles et Washington. Qui est le maître d'écurie ? Le souverain, c'est-à-dire le peuple et les cantons. Les démocrates vont-ils vraiment devoir imiter l'exemple des écologistes et se coller sur les routes pour mettre fin aux errements de Berne ?

Action de Noël

La décoration de Noël pour que nous puissions également à l'avenir fêter Noël en toute liberté et indépendance !

Shop
Tel: 031 356 27 27
Mail: shop@proschweiz.ch

Une casquette, un pin's et 3 drapeaux pour balcon

La neutralité est précieuse, la neutralité nous protège

En paquet de Noël pour 30.-

frais de port y compris

Valable jusqu'au 31.12.25

Agenda

Données de l'agenda sur
www.prosuisse.info

Veuillez nous communiquer votre adresse e-mail sur info@prosuisse.info

Nous pourrons ainsi vous tenir au courant. Nous respectons strictement les directives de protection des données et ne transmettons pas les adresses à des tiers.



Si tu souhaites soutenir activement la campagne de votation, contacte-nous : aktion@proschweiz.ch



Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter notre secrétariat:
info@prosuisse.info
tél. 031 356 27 27

Case postale, 3822 Lauterbrunnen
Tél. 031 356 27 27, info@prosuisse.info
www.prosuisse.info

Pourquoi les investisseurs doivent-ils à nouveau miser sur l'argent ?

La Suisse est le numéro 1 dans le domaine du traitement de l'or. Mais l'argent est le métal monétaire le plus important de l'histoire – et il occupera une position dominante à l'avenir. Grâce à une innovation suisse, vous pouvez investir intelligemment dans l'argent.

**1**

Un fort potentiel de rattrapage.

Actuellement, le prix d'une once d'or permet d'acheter plus de 80 onces d'argent. Pendant des siècles, le rapport de prix a pourtant oscillé entre 1:12 et 1:15, ce qui correspond à la présence dans la croûte terrestre.

2

Pas de haute technologie sans argent.

Environ 70 % de l'argent est utilisé dans l'industrie, tendance à la hausse. L'électromobilité, le photovoltaïque, les semi-conducteurs, la technologie médicale et l'IA sont impensables sans argent.

4

Investir déjà avec de petites sommes.

L'or est perçu comme « cher », bien que la force de l'or ne reflète que la faiblesse des devises. Avec le **S-Deposito⁺**, vous pouvez acquérir de l'argent en investissant de petites sommes, facilement et en toute flexibilité.

3

La demande dépasse l'offre.

Pour la septième fois consécutive, la demande mondiale devrait dépasser l'offre d'argent. La Chine est en train de constituer des réserves stratégiques considérables. La création de nouvelles mines requiert des décennies.

S-Deposito⁺ – investir intelligemment dans l'argent.
Le **S-Deposito⁺** allie la sécurité de l'argent physique à la flexibilité d'un dépôt. Chaque versement vous permet d'acquérir directement des granulés d'argent pur, la matière première de base pour toutes les applications. BB Wertmetall stocke cet argent dans un dépôt franc sous douane suisse, en toute sécurité et entièrement assuré. Et vous restez flexible : des versements et retraits sont possibles à tout moment.

silber-deposito.chcontact@bb-wertmetall.ch

0041 62 892 48 48

S-Deposito⁺ – protège le patrimoine à travers les générations.